



Assemblée Générale ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 25 juin 2009 à Montpellier lors
du 1^{er} Congrès annuel de l'ADULLACT

soit

Un document de 20 pages

incluant le compte rendu (pages 2 à 15)

et

ses annexes (pages 16 à 20)

diffusion :

**aux représentants des collectivités territoriales, des administrations publiques,
des associations et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques
adhérentes de l'association**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral

2. Rapport d'activité

- 2.1. Etat des lieux des adhésions
- 2.2. Etat des lieux de la forge ADULLACT
- 2.3. Etat des lieux des groupes de travail
- 2.4. Etat des lieux de participations

3. Rapport financier

4. Rapport d'expertise du Commissaire aux Comptes

5. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale

6. Renouvellement de la mission KPMG

7. Grilles de cotisation 2009

8. Mise en œuvre du Conseil des Projets

9. Migration / amélioration de la forge adullact.net

10. Participation à l'Open World Forum

11. Participation à Linux Tag

12. Questions diverses

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des correspondants présents

Annexe 1 bis : Liste des correspondants représentés

Annexe 2 : Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents

Annexe 3 : Compte de résultat 2007

Annexe 4 : Bilan 2007

PREAMBULE

17h20 - M. François ELIE, Président de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie pour leur participation.

M. Matthieu PIAUMIER, Responsable Administratif et Financier de l'ADULLACT, procède ensuite aux décomptes des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance. Il est constaté que 48 membres sont présents et 26 sont représentés, soit au total 74 voix : le quorum étant situé à 50,50 voix, soit un quart des 202 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.

Avant l'annonce de l'ordre du jour de la séance, **M. François ELIE** présente les personnes venues le rejoindre sur l'estrade pour l'accompagner durant de cette séance :

- **M. Philippe ALLART**, représentant la Communauté Urbaine de Lille, Vice-Président de l'ADULLACT
- **M. Jean-Louis BERNARD**, Conseiller au Bureau de l'ADULLACT
- **M. Pascal FEYDEL**, Délégué Général de l'ADULLACT
- **M. Pierre JARRET**, représentant Mutualibre, Trésorier de l'ADULLACT
- **M. Pierre LEVY**, représentant la Ville de Paris
- **M. François RAYNAUD**, représentant la Ville d'Arles, membre du Conseil d'Administration

M. François ELIE effectue ensuite un rappel sur le modus operandi et la pondération des votes : afin d'éviter l'entrisme et maintenir le poids des collectivités dans les délibérations, une pondération complexe est appliquée par collège toutefois, compte tenu de la forte mobilisation des collectivités pour cette séance, **M. François ELIE** propose à l'Assemblée Générale de simplifier la procédure en procédant à des votes à la majorité des voix.

17h23 - vote : approuvé à l'unanimité

M. Matthieu PIAUMIER est nommé secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

17h25 - M. François ELIE débute son rapport moral en précisant que l'ADULLACT matérialise par son 1^{er} Congrès annuel une forme de maturité et une certaine « sortie de l'enfance ». Le succès des groupes de travail confirme cette impression, notamment le groupe de travail dédié à l'Archivage Electronique à Valeur Probante qui réunit à chaque session près de 70 personnes et dont les travaux sont suivis par la Direction des Archives de France.

D'autres constats confirment cette impression générale :

- la coopérative ADULLACT Projet est maintenant active
- la courbe des adhésions reste en progression
- l'idée de la mutualisation par la demande fait son chemin, le montage de la forge OSOR en Europe (octobre 2009) est un signe
- et le recrutement d'une collaboratrice sur la communication a rendu possible l'organisation de ce congrès

M. François ELIE conclut son rapport moral en précisant que l'association a sans doute des progrès à faire dans l'animation et dans l'implication. Pour résumer : au lieu de faire avec, il faudrait faire pour, et inversement.

RAPPORT D'ACTIVITE

17h26 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal FEYDEL**, Délégué Général de l'ADULLACT, pour la présentation du rapport d'activité.

Etat des adhésions

17h26 - M. Pascal FEYDEL commente l'état des adhésions 2008 en indiquant une progression notable du nombre de membres « Collectivités Territoriales », notamment au regard de l'enregistrement de nombreuses conventions d'adhésion regroupant plusieurs collectivités. A titre d'exemple, la convention d'adhésion avec le Syndicat Mixte MEGALIS Bretagne implique l'adhésion de l'ensemble des collectivités de Bretagne, tandis que l'association n'enregistre dans ce cadre qu'un seul adhérent.

M. Pascal FEYDEL poursuit en indiquant que :

- le nombre d'associations adhérentes a fortement baissé, essentiellement du fait de l'application d'une cotisation annuelle à 15,00 € alors que précédemment l'adhésion était gratuite
- le nombre de collègues adhérents a baissé de moitié mais seuls 2 établissements étaient adhérents en 2007
- le nombre d'entreprises adhérentes est en baisse, essentiellement du fait d'un manque de suivi de cette typologie d'adhérent
- le nombre d'individus adhérents est quant à lui en hausse

Adhérents	Fin 2007	Fin 2008
Collectivités territoriales et administrations publiques	112	142 (+ 26,78 %)
Associations	32	4 (- 87,50 %)
Enseignement	2	1 (- 50,00 %)
Entreprises	16	12 (- 25 %)
Individus	25	29 (+ 16,00 %)
TOTAL	187	188 (+ 0,53 %)

En 2008, 9 collectivités territoriales ont résilié leur adhésion à l'ADULLACT :

- Mairie de Bois Colombes
- Mairie de Clamart
- Mairie de Granville
- Mairie de Thionville
- Communauté Urbaine du Grand Nancy
- Association des Maires du Loiret
- Préfecture d'Aquitaine
- Centre Hospitalier d'Angoulême
- Centre Hospitalier de Belleville sur Saône

M. Pascal FEYDEL indique qu'il s'agit de résiliations non négligeables motivées par le manque fondamental d'intérêt pour les travaux de l'association et l'incapacité à intégrer l'un des groupes de travail proposés.

M. Pascal FEYDEL poursuit en détaillant les 39 nouvelles adhésions 2008, contre 25 en 2007 :

- 3 Conseils Généraux
- 4 Communautés Urbaines, d'Agglomération, de Communes
- 21 Communes
- 1 Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 2 Associations de Collectivités
- 2 Services Départementaux d'Incendie et de Secours
- 5 Syndicats Intercommunaux
- 1 Agence Interministérielle

Le détail des nouvelles adhésions enregistrées depuis janvier 2009 (28) confirme la courbe ascendante annoncée en préambule :

- 3 Conseils Généraux
- 6 Communautés Urbaines, d'Agglomération, de Communes
- 14 Communes
- 1 Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 1 Syndicat
- 1 Agence Technique Départementale
- 1 Office Public des HLM
- 1 Groupement d'Intérêt Public

M. Pascal FEYDEL conclut l'état des adhésions en précisant qu'à fin 2009 l'ADULLACT devrait pouvoir enregistrer au total 40 nouvelles adhésions de collectivités.

Etat des lieux de la forge ADULLACT
--

17h29 - M. François ELIE présente l'état des lieux de la forge adullact.net :

- 430 projets hébergés
- 4 391 utilisateurs enregistrés
- 15 000 téléchargements par mois
- 670 000 téléchargements depuis son lancement

M. François ELIE poursuit en indiquant qu'en juillet 2008 est intervenue, à la demande de la Direction Générale de Modernisation de l'Etat, la fusion des forges AdmiSource et adullact.net. Cette fusion a impliqué les modifications suivantes :

- la consolidation de la plate-forme d'hébergement
- la migration des données
- la refonte ergonomique de la plate-forme
- la modernisation graphique
- une sensibilisation à la mise en accessibilité
- l'identification par marquage des projets issus de l'Etat

La fusion a en outre impliqué l'intégration en provenance d'AdmiSource de :

- 28 nouveaux projets hébergés

- 388 nouveaux utilisateurs enregistrés
- 28 200 téléchargements supplémentaires en un an

Etat des lieux des groupes de travail

17h32 - M. Pascal FEYDEL présente l'état des lieux des groupes de travail :

Groupes de Travail ouvert actifs :

- Archivage Electronique (session Congrès)
- Gestion de la Petite Enfance (session Congrès)
- Gestion des Délibérations (session Congrès)
- Bus de Signatures
- Gestion du RSA

Groupes de Travail ouvert non actifs :

- Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
- Parapheur Electronique (session Congrès)

Groupes de Travail à lancer :

- SOA
- Infrastructure et outils décisionnels (session Congrès)
- Gestion des Ressources Humaines
- Evolutions S²LOW (session Congrès)

M. Pascal FEYDEL détaille brièvement l'état des lieux de certains de ces groupes :

- le groupe de travail sur **l'Archivage Electronique à Valeur Probante**, lancé en février 2008, réunit de nombreuses et importantes collectivités. Il s'agit du groupe de travail le plus actif à l'heure actuelle, et la sortie d'une version 1 de l'application avant la fin de l'année semble envisageable
- le groupe de travail sur la **Gestion de la Petite Enfance** réunit de nombreuses collectivités, et est accompagné par la société CAP-TIC et la Ville de Limoges
- le groupe de travail sur la **Gestion des Délibérations** est très suivi, et l'application désormais opérationnelle fait l'objet de nombreux téléchargements
- le groupe de travail sur le **Bus de Signature** correspond à une demande spécifique du Conseil Général des Yvelines pour l'élaboration d'un outil générique transversal capable de se connecter aux outils métiers via le protocole PRESTO (Protocole d'Echange Standard Ouvert – protocole web d'échange de données interopérables de la DGME). Le Conseil Général des Yvelines a confié la réalisation de son « Bus de Signatures » à la SCIC SA ADULLACT Projet et s'appuie sur l'ADULLACT pour faire naître une communauté autour du projet et faire vivre la souche
- le groupe de travail **Gestion du RSA** a été créé en urgence à la demande du Conseil Général de Seine-Saint-Denis avec la nécessité de mettre à disposition une version opérationnelle fin juin 2009 permettant de traiter les flux XML. Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et le Conseil Général de la Nièvre ont également rejoint ce groupe de travail
- le groupe de travail **MDPH** doit quant à lui être relancé avec notamment le soutien du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- le groupe de travail **Parapheur Electronique** est peu actif car l'outil est désormais mature et fait l'objet de plusieurs intégrations dans leurs solutions par des éditeurs du marché

Etat des lieux des groupes de travail
--

17h42 - M. François ELIE présente l'état des participations en 2008 à des manifestations :

- Solution Linux (29, 30 et 31 janvier 2008 - CNIT Paris La Défense)
- 19ème Congrès du CoTer Club (10 et 11 juin 2008 - Aix les Bains)
- Inauguration OSOR (18 juin 2008 - Bruxelles)
- RMLL 2008 (1er au 5 juillet 2008 - Mont de Marsan)
- INOP 2008 (23 et 24 septembre 2008 - Nantes)
- Paris Capitale du Libre (24 et 25 septembre 2008 - Paris)
- 5ème Journée Territoriale du Logiciel Libre (7 octobre 2008 - Montpellier)
- Inauguration OSOR (20 octobre 2008 - Malaga)
- 4ème Rencontres du Net Public Breton (28 octobre 2008 - Lorient)
- World Open Source Forum (1er et 2 décembre 2008 - Paris)

M. François ELIE fait constater à l'assemblée que les manifestations restent les mêmes d'une année à l'autre, toutefois l'ADULLACT devrait être amenée à poursuivre sa participation à des forums européens : l'association est effectivement référencée comme précurseur en Europe et un travail d'évangélisation lui sera confiée.

RAPPORT FINANCIER

17h45 - M. François ELIE donne la parole à **M. Pascal FEYDEL** pour la présentation du rapport financier.

M. Pascal FEYDEL indique donc que, suite à un sixième exercice classique (12 mois), les bilans réalisés par M. Vincent Lambert, expert-comptable à Montpellier, affichent un résultat d'exploitation positif de 61 368,00 €. Par rapport à 2007, les variations notables concernent une augmentation des recettes de 18,23 %, et un haut niveau d'aides et de subventions du fait du versement par la DGME d'une subvention de 32 560,00 € pour la fusion des forges et du versement par la Direction des Archives de France d'une subvention de 40 000,00 € dans le cadre du projet d'Archivage Electronique à Valeur Probante.

	Montant	Variation
Recettes (Cotisations)	483 905,00 €	+ 18,23 %
Aides et subventions	72 560,00 €	N/S
Transfert de charges	5 460,00 €	- 59,36 %
Produits financiers	22,00 €	+ 450,00 %
Autres produits	342,00 €	+ 500,00 %
SOUS-TOTAL	562 288,00 €	+ 28,93 %
Charges d'exploitation	498 678,00 €	+ 17,46 %
Charges financières	720,00 €	+ 218,58 %
Charges exceptionnelles	1 522,00 €	- 81,61 %
SOUS-TOTAL	500 921,00 €	+ 15,67 %
TOTAL DES PRODUITS	562 288,00 €	+ 28,93 %
TOTAL DES CHARGES	500 921,00 €	+ 15,67 %
TOTAL GENERAL	61 368,00 €	+ 28,16 %

M. Pascal FEYDEL poursuit avec le détail des recettes et des charges, poste par poste :

DEPENSES	CUMUL EXERCICE		
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Achats	9 400	24 550	15 150
Locaux	14 220	12 431	-1 789
P et T	4 840	2 953	-1 887
Frais de déplacement	47 300	50 434	3 134
Frais de personnel	263 380	331 658	36 126
Assurances	2 500	2 395	-105
Honoraires	31 300	42 885	11 585
Publicité	2 250	5 408	3 158
Intérêts d'emprunt	226	720	459
Amortissement	10 985	11 022	37
Provisions	0	10 225	10 225
Autre charges	5 500	6 239	739
TOTAL	391 901	500 921	109 020

RECETTES	Prévisionnel	Réalisé	Ecart
Cotisations	375 650	481 355	105 705
Stages	8 000	2 550	-5 450
Subventions	0	72 560	72 560
Autre produits	3 069	5 802	2 733
TOTAL	386 719	562 267	175 548

M. Pascal FEYDEL précise que 60,00 % des dépenses sont liés aux seuls frais de personnel (salaires, charges, et taxes). Le poste d'honoraires comprend les honoraires du cabinet d'expertise comptable, les honoraires du Commissariat aux Comptes, et la sous-traitance de la maintenance de la forge ADULLACT confiée à **M. Roland MAS**, membre de la « core-team » (administrateur) du projet Gforge.

M. Pascal FEYDEL conclut en indiquant qu'une certaine prudence est requise pour 2009 puisque le résultat d'exploitation positif s'explique principalement par le haut niveau de subvention obtenu en 2008. La présentation du compte de résultat et du bilan 2008 de l'ADULLACT atteste toutefois d'une situation saine et d'une réserve correcte.

***Question de l'assemblée :** pourquoi le logo FEDER est-il présent sur la forge adullact.net ?*

***Réponse de M. Pascal FEYDEL :** l'association ADULLACT a obtenu à son lancement un subvention FEDER sur 3 ans.*

RAPPORT D'EXPERTISE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

17h51 - Mme Florence GABRIEL¹, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, n'a pu se rendre disponible pour présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2008 de l'ADULLACT effectué les 2 et 3 mars 2009. Elle est remplacée pour cette présentation par **Mlle Sandrine MARCILLE**, collaboratrice KPMG également en charge du dossier de l'association ADULLACT.

Dans le cadre de sa synthèse sur les comptes 2008 de l'ADULLACT, **Mlle Sandrine MARCILLE** rappelle à l'assemblée les missions qui lui sont confiées dans le cadre de sa mission, à savoir un

¹ KPMG Entreprises - 1567 avenue Albert Einstein - CS 79516 - 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
fgabriel@kpmg.fr - Tél. 04 67 99 14 82

contrôle de régularité et de sincérité des éléments comptables de l'association. L'examen de la conformité des fonds affectés révèle que les comptes sont en adéquation par rapport aux statuts. **Mlle Sandrine MARCILLE** conclut donc son rapport général en « **certifiant que les comptes sont sincères et réguliers par rapport à la loi française** ».

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mlle Sandrine MARCILLE** débute en rappelant que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs. A ce titre, les conventions suivantes ont été identifiées :

- en date du 1er avril 2008, une convention de sous-location de locaux avec la SCIC SA ADULLACT Projet, ayant occasionné le règlement de 5 469,75 € au titre des loyers et de 1 092,15 € au titre des charges
- en date du 17 avril 2008, une convention de financement de stagiaires avec l'association Sesamath, ayant occasionné la prise en charge sur l'exercice par l'ADULLACT de 760,00 €

L'ensemble des détails sont consignés dans le rapport spécial sur les conventions réglementées établi en parallèle du rapport général.

APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

17h55 - M. François ELIE soumet les comptes 2008 de l'ADULLACT à l'approbation de l'Assemblée Générale.

17h55 - vote : approuvés à l'unanimité

A l'issue du vote, **M. François ELIE** remercie l'assemblée.

RENOUVELLEMENT DE LA MISSION KPMG

17h56 - M. François ELIE indique à l'assemblée que la mission initialement confiée à KPMG Angoulême pour 6 ans, puis transférée à Montpellier par décision du Conseil d'Administration du 5 octobre 2006, a pris fin lors de l'audit des comptes 2008.

M. François ELIE propose à l'Assemblée Générale le renouvellement de cette mission dans des conditions analogues.

17h56 - vote : approuvé à l'unanimité

M. François ELIE remercie l'assemblée pour ce vote et précise qu'il s'agit de gestion d'argent public, et que de ce fait il est important que l'association s'appuie sur l'expertise de KPMG.

GRILLES DE COTISATION 2009

17h57 - M. François ELIE rappelle à l'assemblée que l'ADULLACT vit de cotisations, dont les grilles de tarifs sont de plus en plus complexes : ces grilles de cotisations se détaillent par type de collectivités et par tranche de population.

Collectivités territoriales

Tranche par nombre d'habitants	Villes	Départements	Régions	EPCI	CCI, CRCI, Chambre de métier	SDIS	Adhésion	Commentaires
Tranche 1	moins de 1 000						100,00 €	nouvelle tranche
Tranche 2	de 1 000 à 2 500						250,00 €	aucun changement
Tranche 3	de 2 500 à 5 000						500,00 €	aucun changement
Tranche 4	de 5 000 à 10 000				moins de 250 000	moins de 250 000	1 250,00 €	baisse de 17%
Tranche 5	de 10 000 à 20 000			moins de 10 000	de 250 000 à 500 000	de 250 000 à 500 000	1 750,00 €	baisse de 12,5%
Tranche 6	de 20 000 à 30 000			de 10 000 à 50 000	de 500 000 à 1 000 000	de 500 000 à 1 000 000	2 500,00 €	aucun changement
Tranche 7	de 30 000 à 50 000			de 50 000 à 100 000	de 1 000 000 à 2 500 000	plus de 1 000 000	3 000,00 €	aucun changement
Tranche 8	de 50 000 à 80 000			de 100 000 à 250 000	plus de 2 500 000		3 500,00 €	aucun changement
Tranche 9	de 80 000 à 100 000	moins de 1 000 000		de 250 000 à 500 000			4 000,00 €	aucun changement
Tranche 10	plus de 100 000	de 1 000 000 à 2 000 000	moins de 2 500 000	de 500 000 à 1 000 000			4 500,00 €	aucun changement
Tranche 11	à arrondissements	plus de 2 000 000	plus de 2 500 000	plus de 1 000 000			6 000,00 €	aucun changement

Afin de répondre à la demande de nombreuses petites collectivités, il est proposé la création d'une nouvelle tranche 1 fixant la cotisation annuelle à 100,00 € pour les communes de moins de 1 000 habitants.

En outre, et conformément au souhait du Conseil d'Administration, il est proposé de lisser quelque peu les premières tranches, afin de se caler sur la réalité du terrain, et de baisser le montant des tranches 4 et 5 : ainsi, la cotisation annuelle de la tranche 4 passerait de 1 500,00 € à 1 250,00 €, et la cotisation de la tranche 5 passerait de 2 000,00 € à 1 750,00 €.

ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITES TERRITORIALES

Tranche par nombre d'habitants	Associations de collectivités territoriales	Adhésion
Tranche 1	moins de 250 000	1 500,00 €
Tranche 2	de 250 000 à 500 000	2 500,00 €
Tranche 3	de 500 000 à 1 000 000	3 500,00 €
Tranche 4	plus de 1 000 000 et Association de Maires	4 500,00 €

CENTRES DE GESTION

Tranche par nombre d'habitants	Centres de gestion	Adhésion
Tranche 1	moins de 250 000	1 500,00 €
Tranche 2	de 250 000 à 500 000	2 000,00 €
Tranche 3	plus de 500 000	2 500,00 €

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Tranche par nombre de salariés	Établissements publics (OPH, EPCC, etc.)	Adhésion
Tranche 1	moins de 25	250,00 €
Tranche 2	de 25 à 50	500,00 €
Tranche 3	De 51 à 100	1 250,00 €
Tranche 4	De 101 à 500	1 750,00 €
Tranche 5	plus de 500	2 500,00 €

Aucun changement n'est proposé pour les grilles de cotisations afférentes aux associations de collectivités et aux centres de gestions.

En revanche, il est proposé la création d'une grille relative aux établissements publics, afin de répondre aux attentes d'OPH et d'EPCC, indexée sur le nombre de salariés de l'établissement, à l'instar de la grille de cotisation des entreprises.

Question de l'assemblée : n'aurait-il pas été plus pertinent d'indexer cette nouvelle grille de cotisation sur le budget de l'établissement ?

Réponse de M. Pascal FEYDEL : cette grille a été établie en concertation avec les établissements demandeurs, et il ressort notamment que certains établissements publics peuvent disposer de gros budgets mais ne compter que très peu de salariés.

Administrations

ADMINISTRATIONS CENTRALES

Tranche par types	Type d'administration	Adhésion
Tranche 1	Sous-préfecture	750,00 €
Tranche 2	Préfecture et service ministériel	1 500,00 €
Tranche 3	Ministère	10 000,00 €
Tranche 4	Agence interministérielle	20 000,00 €

PARLEMENTS

Tranche par types	Type d'administration	Adhésion
Tranche 1	Organe parlementaire	3 000,00 €
Tranche 2	Parlements national	5 000,00 €

Les grilles de cotisations relatives aux administrations centrales et aux parlements ne font l'objet d'aucune modification. La grille afférente aux administrations centrales a trouvé un écho en 2008 avec l'adhésion pour 3 ans de la Direction Générale de Modernisation de l'Etat et de quelques préfectures.

La grille de cotisation des parlements pourrait être appliquée en 2009 avec l'intérêt porté par le Parlement Francophone de Belgique pour l'ADULLACT.

Etablissements hospitaliers

Tranche par nombre de lits	Centres Hospitaliers	Adhésion
Tranche 1	moins de 500	500,00 €
Tranche 2	de 501 à 1 000	1 000,00 €
Tranche 3	de 1 001 à 1 500	1 500,00 €
Tranche 4	de 1 501 à 2 000	2 000,00 €
Tranche 5	de 2 001 à 3 000	3 000,00 €
Tranche 6	plus de 3 000	5 000,00 €

Tranche par chiffre d'affaires	Groupements type SIH, GCS, GIE, GIP, etc.	Adhésion
Tranche 1	moins de 350 000 €	1 500,00 €
Tranche 2	de 350 000 à 800 000 €	2 500,00 €
Tranche 3	de 800 000 à 2 000 000 €	3 500,00 €
Tranche 4	plus de 2 000 000 000 €	4 500,00 €

Les grilles de cotisations relatives aux établissements hospitaliers restent inchangées. **M. François ELIE** précise qu'il est très compliqué de travailler dans la durée avec le monde hospitalier mais l'existence d'un besoin manifeste justifie le maintien de ces grilles.

Education

Tranche par type	Type d'établissement	Adhésion
Tranche 1	Collège et lycée	15,00 €
Tranche 2	Université et rectorat	1 500,00 €

La grille de cotisations relative au secteur éducatif ne fait également l'objet d'aucune modification.

Entreprises

Tranche par nombre de salariés	Entreprises	Adhésion
Tranche 1	moins de 20	250,00 €
Tranche 2	de 20 à 500	500,00 €
Tranche 3	plus de 500	1 000,00 €

La grille de cotisations relative aux entreprises reste inchangée. L'instauration de tranches fonction du nombre de salariés apparaît beaucoup plus pertinente qu'une indexation sur le chiffre d'affaires annuel.

Associations et individus

Conformément à la modification intervenue lors de l'Assemblée Générale de 2007, la cotisation annuelle des associations est passée à 15,00 € alors qu'elle était gratuite jusqu'alors : cette modification a eu une incidence directe sur le nombre d'associations adhérentes à l'ADULLACT puisqu'elles ne sont plus que 4 en 2008, toutefois l'abandon de la gratuité reste justifié car la procédure consistant à établir des conventions croisées entre association n'a jamais porté ses fruits.

Quant à elle, la cotisation annuelle des personnes physiques est maintenue à 15,00 €

Question de l'assemblée : le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche acquitte annuellement une cotisation de 3 500,00 € relevant de la grille de cotisations des collectivités, et cette cotisation apparaît élevée au regard du budget global du syndicat, soit environ 5 %. D'après l'exposé qui vient d'être fait, l'adhésion annuelle du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche semble devoir plutôt relever de la nouvelle grille de cotisation des établissements publics.

Réponse de M. François ELIE : une réflexion doit, peut-être, être menée pour repositionner le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche dans une autre grille. Il peut-être également nécessaire de mobiliser un peu plus les communes membres du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche pour qu'elles participent aux travaux de l'ADULLACT.

Question de l'assemblée : *l'Agence Landaise Pour l'Informatique pense qu'une réflexion sur le montant de cotisation des structures départementales ayant décidé de mutualiser l'informatisation des collectivités doit être menée car il s'agit souvent de syndicats à vocation unique n'ayant pas le budget de structures à compétences multiples.*

Réponse de M. François ELIE : *ces exemples pourraient éventuellement intégrer la grille de cotisation des associations de collectivités. Une réflexion sera conduite au sein du Conseil d'Administration pour envisager une tarification particulière pour les syndicats ou bien un glissement vers la grille de cotisations des associations de collectivités.*

M. François ELIE propose à l'Assemblée Générale de statuer sur l'application à compter du 1^{er} janvier 2010 des modifications intervenues dans les grilles de cotisations.

18h14 - vote : approuvé à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL DES PROJETS

18h15 - M. François ELIE rappelle que le 25 juin 2008, la DGME et l'ADULLACT ont formalisé une convention de partenariat pour la fusion des forges AdmiSource et adullact.net. Outre la fusion et la refonte ergonomique de la plate-forme, la convention prévoit les modalités exécutoires suivantes :

- modification statutaire permettant la représentation des administrations de l'Etat au sein du Conseil d'Administration
- mise en œuvre du Conseil des Projets et nomination des projets retenus en son sein

L'Assemblée Générale du 10 juin 2008 ayant acté la modification statutaire attendue, un courrier a été adressé le 5 mars 2009 à **M. François Daniel MIGEON**, Directeur Général de la DGME, pour que soit désigné le représentant au sein du collège « Administrations dépendant de l'Etat » et l'ADULLACT est en attente d'une réponse sur ce point.

Concernant la mise en œuvre du Conseil des Projets, **M. François ELIE** précise qu'il s'agit d'instaurer un écosystème actif, un groupe d'interlocuteurs permettant le lien entre les projets de la forge adullact.net et les groupes de travail coopératifs. La complexité de cette mise en œuvre consiste à trouver un équilibre entre les petits et les gros projets, les projets très techniques et moins techniques, et les groupes de travail les plus actifs et les moins actifs.

Dans ce cadre, une présélection est proposée à l'assemblée :

- Vitefait, projet le plus téléchargé de la forge adullact.net
- Lutèce, le moteur de portail élaboré par la Ville de Paris
- Eflores, projet porté par une communauté de botabistes
- Iconito, projet mettant en relief la collaboration entre une collectivité et une entreprise
- Medin'tux, projet majeur du monde hospitalier
- Milimail, greffon Thunderbird en provenance d'AdmiSource
- Acube, projet majeur d'AdmiSource
- Opencimetièrre, projet symbole de la forge par son succès et la complexité du champ métier
- Webdelib, projet faisant le lien entre la forge et les groupes de travail
- Ged'OOo, brique intégrée aux applications métiers et amorçant la réflexion sur la SOA
- Groupe de travail Portail Enfance
- Groupe de travail Archivage Electronique à Valeur Probante
- Groupe de travail Gestion des Délibérations
- Groupe de travail MDPH
- Groupe de travail Parapheur Electronique
- Groupe de travail SOA

- Groupe de travail Décisionnel
- Groupe de travail Bus de signature
- Groupe de travail Ressources Humaines
- Groupe de travail S²LOW

Question de l'assemblée : *quels sont les critères de sélection des projets issus de la forge adullact.net ? Maarch Letter Box n'est pas retenu alors qu'il s'agit d'un des projets métiers les plus téléchargés et les plus déployés.*

Réponse de M. François ELIE : *il s'agit assurément d'un oubli qui est immédiatement corrigé par l'ajout de Maarch Letter Box au Conseil des Projets.*

M. François ELIE soumet à l'Assemblée Générale la mise en œuvre, tout d'abord de façon informelle, du Conseil des Projets avec les projets et groupes de travail précédemment détaillés.

18h24 - vote : approuvé à l'unanimité

MIGRATION / AMELIORATIONS DE LA FORGE ADULLACT.NET

18h25 - M. François ELIE introduit le point sur les migrations / améliorations de la forge adullact.net en rappelant qu'il s'agit d'un outil peu visible qui permet à plusieurs acteurs de travailler ensemble et pour lequel l'ADULLACT propose un transfert de compétence à ses membres.

M. François ELIE rappelle également qu'en novembre 2002, SourceForge est devenue propriétaire et que sous l'impulsion 3 membres du projet est né Gforge. Toutefois, Gforge semble aujourd'hui à nouveau menacé de propriétérisation et le projet Fusionforge semble être la nouvelle voie à suivre : ce projet est intégré au projet COCLICO avalisé par le pôle de compétitivité System@tic dédié à l'interopérabilité entre les forges.

M. François ELIE poursuit en relevant la nécessité de donner sur la forge de la visibilité à la notion de contribution : parmi les acteurs de la forge, il est nécessaire d'identifier les personnes morales ayant contribué, soit en payant, soit en faisant. **M. François ELIE** souhaiterait que la forge de l'ADULLACT soit la première à intégrer cette notion de contribution et c'est dans ce cadre qu'un chiffrage des coûts de développement est en cours.

Enfin, **M. François ELIE** conclut ce point en indiquant que l'ADULLACT accompagne une réponse pour l'appel à projet « Services innovants sur le web » du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

PARTICIPATIONS

18h32 - M. François ELIE présente les 3 participations majeures de l'ADULLACT à venir à des manifestations :

- Open World Forum, les 1er et 2 octobre 2009, Eurosites Georges V de Paris
- Linux Tag, du 24 au 27 juillet 2009 à Berlin, Palais des expositions de Berlin
- Rencontres Mondiales du Logiciel libre 2010, principe d'une participation active en prenant en charge l'animation durant 5 jours du thème Collectivités Territoriales

QUESTIONS DIVERSES

18h37 – En première question diverse, **M. François ELIE** a souhaité aborder la question des bourses d'échange de licences. En effet, des collectivités disposent de licences bureautiques surnuméraires déjà payées et qui pourraient être profitables à d'autres collectivités : l'idée de cette bourse consisterait donc à positionner l'ADULLACT comme intermédiaire dans l'établissement des conventions de cession à titre gracieux.

M. Stéphane CLERCQ, Directeur des Systèmes d'Information du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, indique que ses services juridiques ont étudié et validé la faisabilité d'une telle cession, mais qu'elle nécessite la plus grande discrétion car des poursuites restent envisageables, sans présager du verdict. Par ailleurs, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales a par le passé délibéré en faveur d'une cession gracieuse de licences².

M. Jean-Marie ARCHIPOFF, Directeur des Systèmes d'Information du Conseil Général du Doubs, estime que le principe de bourse d'échange de licence risque de favoriser Microsoft et d'annihiler la possibilité d'une migration dans une collectivité si cette opportunité lui est proposée. **M. Pierre-Emmanuel FRANCIONI**, Président de ALL, complète cette remarque en indiquant qu'une migration bureautique est principalement pertinente au moment même où il s'agit de renouveler des licences : dès lors, l'idée d'une bourse d'échange semble opportune dès lors qu'il s'agit d'aider une collectivité à compléter son catalogue de licences, suite à la casse de PC et en prévision d'un audit de Microsoft.

M. François ELIE soumet à l'Assemblée Générale le principe d'une réflexion sur le montage d'une bourse d'échange de licences, sous couvert de la plus grande discrétion.

18h51 - vote : approuvé à la majorité (2 contre et 2 abstentions)

18h52 – En seconde question diverse, **M. François ELIE** informe l'assemblée que la Direction des Archives de France propose à l'ADULLACT l'octroi d'une nouvelle subvention d'un montant de 40 000,00 € dans le cadre du projet d'Archivage Electronique à Valeur Probante.

Question de l'assemblée : y'a-t-il une contre-partie à la réception de cette subvention.

Réponse de M. François ELIE : oui en terme d'animation, d'instauration de process et d'élaboration de l'analyse UML.

M. François ELIE demande l'autorisation à l'Assemblée Générale de signer la convention de subvention de la Direction des Archives de France pour un montant de 40 000,00 €.

18h54 - vote : approuvée à l'unanimité

18h55 – Enfin, en troisième question diverse, **M. François ELIE** informe l'assemblée que l'ADULLACT a conduit depuis un an une réflexion sur l'opportunité d'instruire une demande de Reconnaissance d'Utilité Publique. Une décision sera soumise prochainement au Conseil d'Administration mais il ressort que l'instruction auprès du Conseil d'Etat s'avère longue et complexe, et qu'elle nécessite un toilettage des relations entre l'ADULLACT et la SCIC SA ADULLACT Projet.

18h58 - Le président, après avoir demandé aux participants s'ils ont des questions et en les remerciant pour leur participation active, clôt l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Matthieu PIAUMIER
Secrétaire de séance

² http://www.adullact.org/documents/deliberation_cg66_28072008.pdf
http://www.adullact.org/documents/deliberation_crlr_30072008.pdf

ANNEXE 1 : Liste des correspondants présents (par ordre d'émargement)

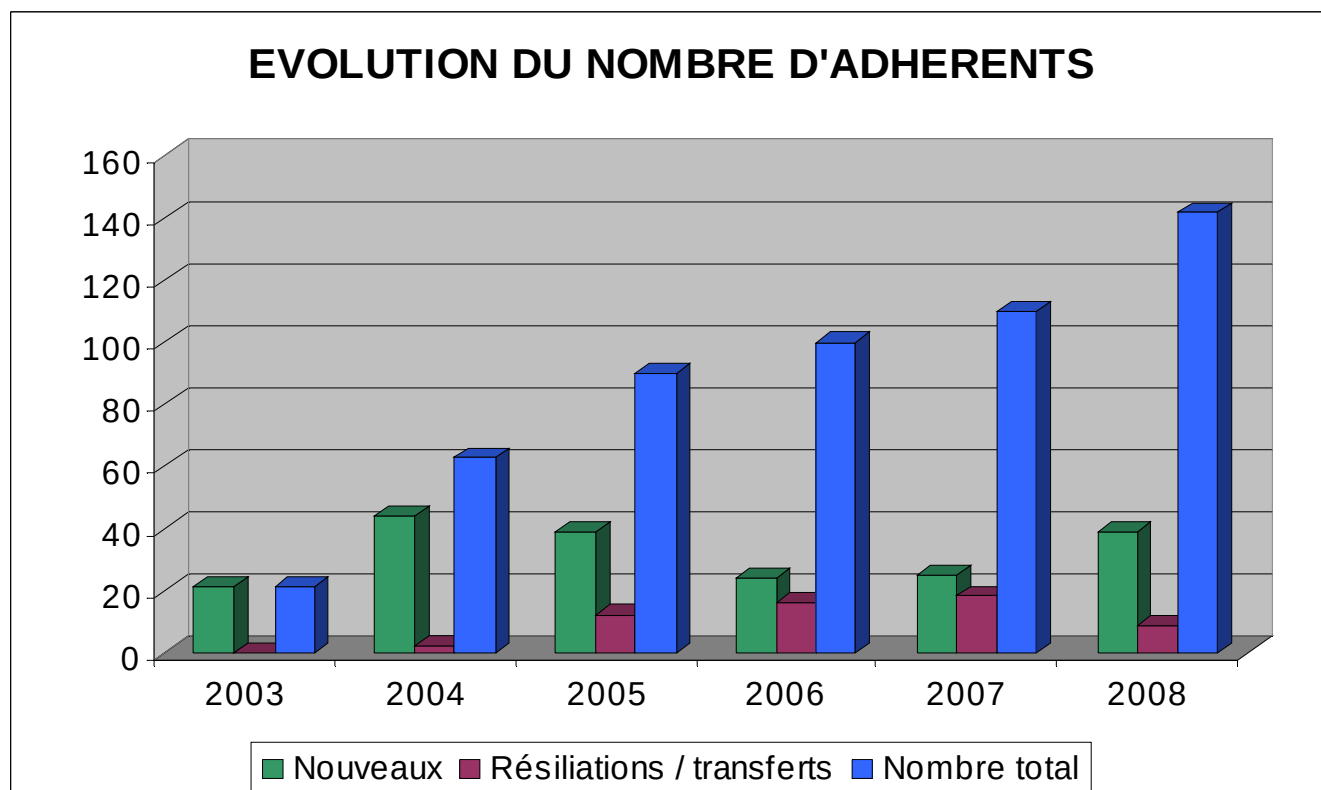
1	Matthieu PIAUMIER, ADULLACT	30	Michel ASLANIAN, Montpellier Agglomération
2	François ELIE, COMAGA	31	Ghislaine CLASSE, Ville de Tours
3	Pierre JARRET, Mutualibre	32	Jean-François MARTEL, Ville d'Albi
4	Philippe ALLART, C.U. de Lille Métropole	33	Hubert HOELTZEL, CAP TIC
5	Pierre EYMAR, Centre de Gestion de l'Isère	34	Laurent DUFOUR, ESTALIS
6	Christophe PERGET	35	Louis COSTEPLANE, Ville de Vedène
7	Dominique LAGOUTTE, Conseil Général de Côte d'Or	36	Bastien CHAMBON, Ville de Vedène
8	Jean-Louis BERNARD	37	Stéphane CLERCQ, Conseil Général des P.O.
9	Daniel SUSZWALAK, SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	38	J.-F. MANGIN, Conseil Régional Languedoc-Roussillon
10	Claude BOISSON, Ville de Limoges	39	Fabien KLINGELSCHMIDT, C.C. Lodévois et Larzac
11	Alexandre GARCIA, Ville de Limoges	40	Pierre BILAND, Ville de La Chapelle-sur-Erdre
12	Wilfrid HEIS	41	Pascal JARRIGE, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
13	Dominique BLUM, Ville d'Annecy	42	Jeannine BES, Conseil Général de Seine-Saint-Denis
14	Bernard ARNAUDON, SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	43	Mathieu LALANNE, EDUCOOo
15	Richard BERNADAC, COGITIS	44	Pierre-Emmanuel FRANCIONI, ALL
16	Yannick EFFINGER, Ville de Bischheim	45	Pierre LEVY, Ville de Paris
17	Antoine GEORGEVAIL, Conseil Général de la Gironde	46	Bruno LAURENT, Ville du Tampon
18	Thierry EHRET FRANCK, Conseil Général des Yvelines	47	Mylène RAMM, Somme Numérique
19	Denis DESCUBE, ARDESI	48	Jean CARTIER, Conseil Général du Cher
20	Jean-Marie ARCHIPOFF, Conseil Général du Doubs	49	Christophe MARTIN, Conseil Régional d'Ile-de-France
21	Claude GAUJOUR, ADICO	50	Pascal KUCZYNSKI, ADULLACT
22	Xavier CHENEY, Conseil Général de la Drôme	51	Jean-Louis ERCOLANI, MAARCH
23	Renaud LAGRAVE, ALPI	52	Bruno CARLIN, MAARCH
24	Pascale SENE, ALPI	53	Frédéric LOSSERAND, ADULLACT Projet
25	Guillaume BOULOM, ALPI	54	Anne ALBRECHT, Ville d'Eybens
26	François RAYNAUD, Ville d'Arles	55	Olivier FOSSE, BST Consultant
27	Yves RAKOTOVAHINY, Ville de Vitrolles	56	Jean-Yves VERN, MEGALIS
28	Christian DUMOLARD, Ville de Niort	57	Pascal FEYDEL, ADULLACT
29	Jérôme DUFRENE, Ville de Rochefort	58	Pascal ROUS, ACII

ANNEXE 1 bis : Liste des correspondants représentés (par ordre alphabétique)

Julien ALTMEYER, Ville de Longwy
Eric BACHARD, EDUCOO
Joël BATTEUX, CARENE
Jean-François BILLAUD
Yannick BOEHMANN, Ville de Sélestat
Jean-Yves CAZORLA, Ville de Vienne
Claudine CHASSAGNE
Olivier CORBE, Ville de Bischheim
Arlette CORBIN, Collège Lamartine
Francis CROS, COGITIS
Régis DACHARRY, Ville de Bayonne
Daniel DEVAUX, Conseil Général du Cher
Patrick DUMAS, Ville de Molière-sur-Cèze
Michèle DRECHSLER
Maïté ERRECART, Ville de Paris
Jean-Baptiste FRANCON, Ville de Moissy-Cramayel
Philippe GILLE, Conseil Général du Territoire de Belfort
Yannick GIQUEL, Conseil Général de la Drôme
Sébastien GOMEZ, INNOVORTEX
Patrick JUSTE

Anne-Marie KEYSER, Conseil Général de la Gironde
Claude LAMBEY, Ville de Besançon
Jean-Paul LARENG, ARDESI
Nadège LEFEBVRE, Ville de La Chapelle-sur-Erdre
Benoît LIENARD, SMIC 17
Alix MASCRET, Ecole Ouverte Francophone
Georges MAUGUIN, Conseil Régional Rhône-Alpes
Guy OBINO, Ville de Vitrolles
Jean PEYRATOUT, SCIDERALLE
Gilles POLART-DONAT, ALIXEN
José POZO, C.C. Lodévois et Larzac
Didier ROBERT, Ville du Tampon
Max ROUSTAN, Ville d'Alès
Ysabelle SERY, Ville de Saint-Cloud
Jean-Louis SPAETY, CAMSA
Gérard TERRIER, Ville de Maizières-les-Metz
Serge TILLY, Conseil Régional de Lorraine
J.-P. TROEIRA, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis
Yves VERILHAC, ATEN

ANNEXE 2 : Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents



ANNEXE 3 : Compte de résultat 2008

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services (Cotisations)	483 905		483 905	100,00	409 280	100,00	74 625		18,23	
Montants nets produits d'expl.	483 905		483 905	100,00	409 280	100,00	74 625		18,23	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			72 560	14,99			72 560		N/S	
Dons										
Cotisations										
Legs et donation										
Produits liés à des financements réglementaires										
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs										
Autres produits			342	0,07	57	0,01	285		500,00	
Reprise de provisions					3 000	0,73	-3 000		-99,99	
Transfert de charges			5 460	1,13	13 439	3,28	-7 979		-59,36	
Sous-total des autres produits d'exploitation			78 361	16,19	16 496	4,03	61 865		375,03	
Total des produits d'exploitation (I)			562 266	116,19	425 776	104,03	136 490		32,06	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations			1	0,00			1		N/S	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			21	0,00	4	0,00	17		425,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)			22	0,00	4	0,00	18		450,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital					10 330	2,52	-10 330		-99,99	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (IV)					10 330	2,52	-10 330		-99,99	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			562 288	116,20	436 111	106,56	126 177		28,93	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT										
TOTAL GENERAL										
			562 288	116,20	436 111	106,56	126 177		28,93	
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises et de matières premières										
Variation de stock marchandises et matières premières										
Autres achats non stockés			31 215	6,45	9 728	2,38	21 487		220,88	
Services extérieurs			22 468	4,64	28 069	6,86	-5 601		-19,94	
Autres services extérieurs			91 262	18,86	119 262	29,14	-28 000		-23,47	
Impôts, taxes et versements assimilés			16 043	3,32	10 591	2,59	5 452		51,48	
Salaires et traitements			194 268	40,15	175 468	42,87	18 800		10,71	
Charges sociales			82 725	17,10	64 749	15,82	17 976		27,76	
Autres charges de personnel			39 448	8,15	4 770	1,17	34 678		727,00	
Subventions accordées par l'association										

ANNEXE 4 : Bilan 2008

ADULLACT

BILAN SIMPLIFIÉ

page 2

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	64 224	37 195	27 029	8,85	25 009	11,01
Immobilisations financières	50 029		50 029	16,37	50 029	22,02
ACTIF IMMOBILISÉ	114 253	37 195	77 058	25,22	75 038	33,03
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	69 450		69 450	22,73	104 565	46,03
Autres créances	2 413		2 413	0,79	3 638	1,60
Valeurs mobilières de placement	55 077		55 077	18,03	46	0,02
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	101 539		101 539	33,23	43 063	18,96
Caisse						
Charges constatées d'avance					834	0,37
ACTIF CIRCULANT	228 478		228 478	74,78	152 145	66,97
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	342 732	37 195	305 536	100,00	227 183	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	94 690	30,99	91 649	40,34
Résultat de l'exercice	57 994	18,98	3 041	1,34
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	152 684	49,97	94 690	41,68
Provisions pour risques et charges	10 225	3,35		
Emprunts et dettes assimilées	11 157	3,65	14 500	6,38
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 530	11,96	72 374	31,86
Autres dettes	94 941	31,07	45 619	20,08
Produits constatés d'avance				
DETTES	142 628	46,68	132 493	58,32
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	305 536	100,00	227 183	100,00